

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 38

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184377>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais bientôt elle écouta autre chose.

Un bruit de paroles échangées sur un ton d'altercation vive venait de surgir à distance. Même elle reconnut la voix de Jacquot, son poursuivant boiteux, qui parlait le plus haut. Comment se trouvait-il là ? Quel pouvait être son adversaire ? Ce doute pour elle avait un intérêt tout naturel.

Presque aussitôt un autre bruit coupa court à sa curiosité. Ce fut celui d'un soufflet, bien appliqué en tous cas, à en juger par son éclat sonore. Puis un piétinement ressemblant à une lutte. Puis la chute d'un corps sur le sol, suivi d'un retentissement de pas qui s'éloignaient.

— Ah ! allumeur de cierges, je te revaudrai cela, cria alors Jacquot, lequel évidemment était celui des deux antagonistes qui était resté sur le carreau.

Cette intention d'injure fut pour Gloriette un indice. Elle ne pouvait s'adresser qu'à Julien. Quoi, lui aussi. Nouveau trouble pour elle.

Effrayée, malgré la séparation certaine des deux champions, elle se hâta d'aller souffler sa lumière pour ne pas être vue, revint un instant se placer aux écoutes ; puis n'entendant plus rien d'inquiétant, elle ferma doucement sa fenêtre et se glissa à tâtons dans son lit. Mais quelle soirée !

Elle venait de connaître à la fois tous les genres d'émotions : Envirement de l'âme, la peur, l'inquiétude, et maintenant l'insomnie.

Au reste, voici ce qui avait eu lieu.

Les beaux esprits se rencontrent ; les beaux sentiments aussi.

Semblable au basset en quête qui revient sur la piste où a passé le gibier, Jacquot, de plus en plus aiguillonné à l'endroit de Gloriette, avait eu envie rouge de revenir fouiller tout chaud la cache où il avait surpris les deux amoureux. Ça, par analogie, c'est la passion du flair. Flairer, dans plus d'un cas, est une rage.

Mais à l'entrée du chemin creux il s'était rencontré avec un rôdeur qui par une menée analogue suivait ténèbreusement la même voie. Comme les voleurs, comme les chasseurs à l'affût, les jaloux ont le don de se voir dans l'obscurité,... et Jacquot reconnaît aussitôt son rival.

En effet, Julien, non moins fiévreux, quoique d'une autre manière, avait eu de son côté une démangeaison plus forte que lui de retourner vaguer par là. Les nuits tièdes sont bien tentantes pour ces sortes de rêveries. En reconnaissant aussi le boiteux il voulut se dérober. Mais celui-ci ne lui en laissa pas le temps.

— Eh ! Julien, dit-il en s'approchant et toujours du même ton persifleur, t'as donc pas honte pour un instituteur d'en conter aux jeunesse !

— Que me chantes-tu là ? lui répliqua Julien qui ignora sa question.

— Je chante... je chante... pardis ! je ne chante pas la messe. Mais pas moins que je t'ai vu tout à l'heure avec Gloriette dans un petit coin, et que si on annonce ça, ce sera autre part qu'au prône.

Julien là-dessus comprit qu'il était inutile de chercher une défaite. D'ailleurs sa résolution était prise à ce sujet ; et il n'avait pas à se défendre. Toutefois, par fierté naturelle, il répondit à Jacquot :

— Tu te mêles de ce qui ne te regarde pas.

— Et moi je dis que je me mêle de ce qui me regarde, parce que ce qui te plaît à toi me plaît à moi aussi. Entends-tu, sacristain ?

Dans ces mots, méchamment prononcés, il y avait non seulement une menace, mais une double offense, — offense pour Gloriette et pour lui. De plus, cette épithète de « sacristain » avait le don de lui agacer particulièrement les oreilles. Il se dit bien que dans son état il était tenu à une grande réserve, qu'une rixe était chose absolument dépendue ; mais il pensa aussi qu'il n'avait pas de témoin, qu'en pareille occasion un mauvais cas est toujours niable ; et comme l'aimable bancal y joignait la bravade et lui parlait jusqu'sous le nez, la colère l'emporta, et il lui décrocha un soufflet dont l'écho avait tinté jusqu'aux oreilles de Gloriette.

(A suivre.)

Le 11^e bataillon, actuellement cantonné à Pam-pigny, et composé presque entièrement de Genevois, donne une animation fort gaie à ce beau village, situé sur les dernières pentes du Jura.

Partout de petites cantines improvisées, des tables en plein air, des chansons, des bons mots et des écrits comiques. On lit, entre autres, près de l'entrée d'une grange où logent une trentaine de jeunes troupiers, cette inscription faite d'une main exercée :

PENSION BEAU-SÉJOUR

Salle de billard et conversation.

Concert et bal tous les soirs.

Les dames seules ne sont pas admises.

Une tenue décente est de rigueur.

Un caporal avait été chargé d'expliquer aux recrues le règlement concernant la discipline : « Quand un soldat est dans une auberge, leur dit-il entre autres, et qu'un bourgeois veut lui chercher querelle, il doit boire tranquillement son verre et s'en aller. Vous avez compris ?... Voyons, Chassot, quand un bourgeois veut vous chercher querelle, que faites-vous ? — Je bois tranquillement son verre et je m'en vais. »

Quatre joueurs faisaient une partie de cartes. Depuis un moment déjà les *coches* (style du jour) s'alignaient toutes du même côté, ce qui ne mettait pas précisément de belle humeur les perdants ; l'un surtout soupçonnait de fraude celui qui était chargé de la comptabilité et jetait des regards obliques pour s'assurer de la justesse des chiffres.

Celui qui marquait s'aperçut de l'attention dont il était l'objet et après avoir obtenu par signes des deux autres joueurs un assentiment muet, ajouta zéro à un chiffre très infime. Cette adjonction fit bondir l'observateur, qui en vint aux mots peu courtois, puisque l'épithète de voleur fut prononcée. Un violent conflit menaçait d'éclater, lorsqu'un assistant, prenant la parole, dit d'une voix grave au joueur courroucé :

« Monsieur, permettez-moi de vous dire que vous avez tort en qualifiant votre adversaire de voleur ; vous savez aussi bien que moi qu'un voleur est celui qui prend et que lui n'a rien pris ; au contraire, il a ajouté quelque chose. »

Tableau et hilarité dans l'auditoire, ce qui arrangea tout.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Carte céleste, avec horizon mobile.

Cartes de visites à la minute.

Fournitures de bureaux et d'écoles.

Registres, copie de lettres, presses à copier.

Impressions de factures, têtes lettres, enveloppes, etc.

Couleurs anglaises, pinceaux, papiers teintés.

Serviettes maroquin et toile pour écoliers, étudiants et hommes d'affaires.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.